



# “Nous nous plaçons ici”

**E**n quittant Fleur et Victor Lorenzo, on se dit que ces deux là sont heureux. Bien chez eux.

Notre rédaction les avait déjà rencontrés en 2009 (Votre Logement n° 31). Ils venaient d’emménager dans les premiers logements neufs reconstruits aux Petits Clos, rue Joseph Frantz. Ils avaient alors l’intention de s’y installer durablement.

5 ans plus tard, Fleur et Victor s’installent effectivement durablement, dans le même quartier. Mais en tant que propriétaires cette fois !

Fleur et Victor ont souhaité rester aux Petits Clos. *“Chartres est une ville très plaisante et je suis très attaché à ce quartier où j’ai grandi”* explique Victor. Fleur, qui a vécu son enfance dans un logement de Chartres Habitat, rue des Perriers renchérit : *“C’est très calme ici, nous disposons d’une agréable terrasse sur le parc, les commerçants s’installent progressivement: il y a déjà un opticien, un dentiste, une pharmacie, la Poste, et nous attendons la boulangerie et la supérette”*.

## Exonérés de Taxe Foncière

*“On ne voulait pas acheter de peur de s’endetter, raconte Fleur. C’est une publicité dans votre journal qui nous a décidés. Elle indiquait que les propriétaires seraient exonérés pendant 15 années de taxe foncière et que Chartres Habitat s’engageait à racheter le bien et à reloger les personnes en cas de difficultés financières. C’est ce qui nous a décidés. Sans ces deux conditions, nous n’aurions certainement pas acheté”*.

Leur type 2 des Petits Clos a été mis en vente à 96 000 €. *“Un prix très intéressant pour du neuf. Grâce au dispositif social proposé par Chartres Habitat*



(NDLR Prêt Social de Location Accession) la TVA sur cette construction a été réduite à 7% ce qui explique son prix”.

## “475 €, puis 92 € d’échéances”

Fleur et Victor ne roulent pas sur l’or, mais ils sont parvenus à se constituer un apport.

Lui, est magasinier pédagogique dans un lycée, elle, est vendeuse à mi temps. Leurs revenus entrent dans le cadre des plafonds de ressources réglementaires de l’accession sociale à la propriété.

*“Nous vivons bien, mais simplement.*

*Nous n’accumulons pas de biens. Le budget est géré mensuellement et mis à jour quotidiennement. Nous n’avons jamais eu de crédits et faisons le tour des magasins pour trouver le meilleur rapport qualité/prix.*

*Nous remboursons 475 € par mois, moins que notre loyer précédent, puis 92 € les cinq dernières années. Nos échéances diminueront progressivement, ce qui nous permettra de financer les frais éventuels quand le logement vieillira.*

*Nous nous plaçons ici. Pourquoi pas y vieillir...”* ■